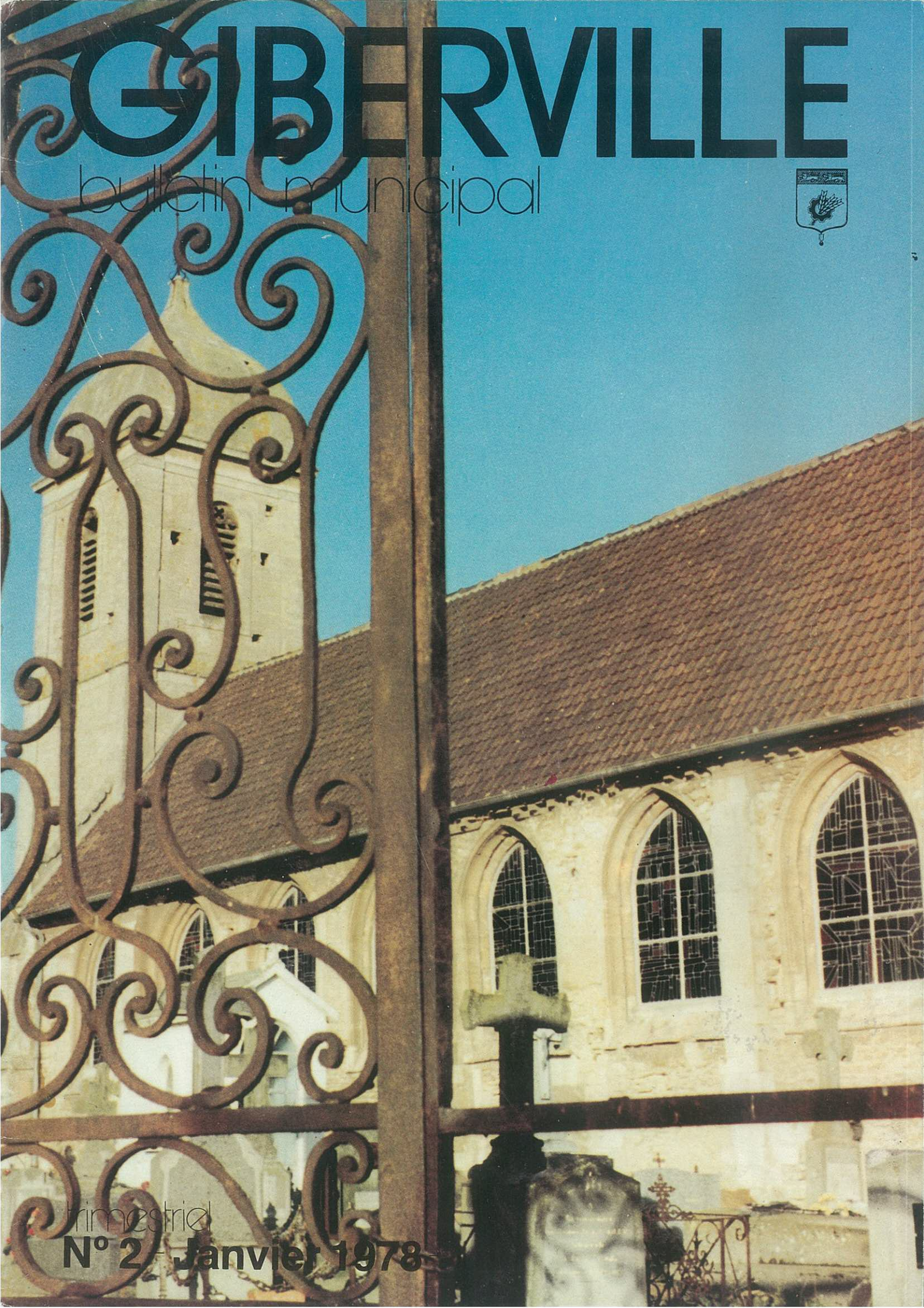


GIBERVILLE

bulletin municipal



trimestriel
N° 2 - Janvier 1978

EDITORIAL

Chers Concitoyens,

C'est une grande joie pour moi de vous présenter le second numéro de notre Bulletin Municipal.

Les nombreux échos qui me sont parvenus prouvent que ce Bulletin a eu un certain impact dans la population, qu'il a été lu, commenté et favorablement accueilli. Cela nous encourage à poursuivre sur notre lancée.

Je voudrais signaler que la rédaction, la réalisation du Bulletin sont le fruit, comme notre action municipale, d'un travail d'équipe auquel vous êtes, vous Gibervillais, associés si vous le désirez.

En effet, chaque mois, la commission chargée de la préparation du Bulletin se réunit publiquement et tient compte des avis formulés par les uns et les autres.

Les articles qui suivent vous tiennent au courant de l'action du Conseil Municipal, de la vie de la commune et prouvent que GIBERVILLE est en train de revivre.

J'en veux pour preuve les différentes animations (repas des Anciens, Noël des enfants, théâtre, concert, concours de belote, etc...) qui ont toutes obtenu un énorme succès. Les enfants, eux, ont la possibilité de suivre des activités éducatives (musique, dessin-peinture, et sans doute bientôt expression corporelle) largement prisées.

De grands projets vont être réalisés en 1978 (groupe scolaire primaire-maternelle avec cantine, résidence personnes âgées). Vous en lirez les détails dans les pages suivantes.

D'autres projets sont en cours d'élaboration et vous en serez régulièrement informés.

Je ne voudrais cependant pas passer sous silence le problème des impôts locaux. Les « feuilles jaunes » sont parvenues dans les foyers et nombreuses familles de travailleurs sont lourdement frappées.

Nous avons lancé une vaste campagne d'information afin d'expliquer aux Gibervillais la cause de ces profondes augmentations. Oui, nos prédécesseurs nous ont laissé un important déficit (les documents l'affirmant peuvent être consultés en Mairie à tout moment) que la Commission Spéciale présidée par le Sous-Préfet nous a obligés à résorber (sur 2 ou 3 ans) ne tenant pas compte de la situation plus que précaire des travailleurs lourdement touchés par la crise.

Une gestion municipale est forcément politique. C'est pour cela que plus de 60 % de Gibervillais nous ont fait confiance.

Les communistes et ceux qui partagent leurs options luttent sans cesse contre le transfert des charges imposées aux communes (pour le groupe scolaire, l'Etat accorde une subvention de 2 500 000 frs, qu'il va récupérer presque entièrement en nous facturant la T.V.A. sur la construction). Des réalisations sont nécessaires et indispensables, mais elles ne doivent pas se faire au détriment du pouvoir d'achat des travailleurs. Il faut donc en finir avec cette politique d'une poignée d'hommes qui accroissent leurs profits sur le dos des pauvres gens.

Il faut en finir avec le chômage, les saisies, les expulsions, la pauvreté, la misère et la société policière.

Oui, la question du changement est plus que jamais à l'ordre du jour. Il ne s'agit pas seulement de changer les hommes. Il s'agit de changer radicalement de politique. C'est le sens du Programme commun de gouvernement qu'il faut actualiser car des données différentes sont apparues entre 1972 et 1977.

Seule l'Union sur des bases claires peut permettre la victoire de la Gauche dès mars 1978.

Les travailleurs qui ont de légitimes aspirations doivent voir leurs espoirs se concrétiser. Avec nous, leur action sera capitale. J'ai la conviction profonde qu'avec l'appui massif des travailleurs et des démocrates, l'Union doit se réaliser. Le changement souhaitable est possible. 1978 doit être une année de victoire.

Avant de terminer, permettez-moi de vous présenter mes vœux de joie, bonheur et santé.

Très amicalement,

**Le Maire,
J.-F. ROMY**

BIÈRE **Jean POUSSIER**
VIN 4 rue des Jardins
CHARBON COLOMBELLES
FUEL TÉL. 83.70.24 - 93.20.35

CHASSE, PECHE, PHOTOS, JOUETS

LESNARD Alain

11, rue de Janville, 14670 TROARN
Tél. 23.36.74

E.I.N. France s.A.

CONSTRUCTEUR MATERIELS PETROLIERS
GRENTHEVILLE près CAEN
B.P. 176 14013 CAEN Cedex
Téléphone (31.82.10.43) lignes groupées
Télex Equipnor 170.306 F

- Distributeurs de carburant avec calculateur électronique.
- Armoire de contrôle Codis 2000 pour avitaillement des véhicules.
- limiteur de remplissage Désar Stop
- Chaudronnerie, réservoirs de stockage simple ou double paroi
- Camion citerne
- Dépôt de fuel
- Matériel de station service
- Distributeurs, ponts élévateurs, tourisimes et poids lourds
- Matériel de graissage
- Compresseur d'air comprimé
- Stockage d'huile en vrac

DEBROUSSAILLAGE
ELAGAGE, TOUS GENRES
CURAGE FOSSES
PELLE POUR CANAUX
RIVIERES
TERRAINS ACCIDENTES
PASSAGES ETROITS

Ent. P. LAFOSSE

Route de Janville 14670 TROARN
tél. (31) 23.32.23

S.T.E.N.

société des travaux
électriques de Normandie

**ELECTRICITE
GENERALE**

**GAZ
EAU**

**INDUSTRIE
BATIMENT
AUTOMATISME
RESEAU M.T.
B.T. et P.T.T.
ECLAIRAGE PUBLIC**

Tél. 82.42.34
Zone industrielle Le Martray
**14270
CAEN GIBERVILLE**



**Marbrerie
CANU**

29, Bd Maréchal-Lyautey
14000 CAEN
Tél. 82.26.38

C.C.P. ROUEN 1763-30

PIERRES - MARBRES - GRANITS - GRANITOS
ARTICLES FUNÉRAIRES - FLEURS NATURELLES
CAVEAUX DE FAMILLE

SALON MARINA

2° PRIX AU CONCOURS INTERNATIONAL
DE COIFFURE DE COUTANCES

24, rue de la Liberté
14730 GIBERVILLE - Tél. 83.74.31

G. DESCHAMPS
SERRURERIE & FERRONNERIE
clôtures métalliques - Balcons
CHARPENTES METALLIQUES

CHAUDRONNERIE
Travaux sur plans

3 bis, rue de l'Eglise.
14840 DEMOUVILLE
Tél. 83.73.39

GIBERVILLE

trimestriel N° 2 Janvier 1978 



Marché de GIBERVILLE

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication
Le Maire
de Giberville



Photocomposition, Maquette,
Publicité

UNI COMPO
26, rue Pierre Gringoire,
14000 CAEN
Tél. 82.13.30



Impression
Imprimerie Émile Vicq
44, rue Durmeyer,
61100 FLERS



diffusé gratuitement
Reproduction et Vente interdites



Dépôt légal 1^{er} trimestre 1978. Tirage : 1600.

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------------------------|----|
| Editorial | 1 |
| A votre service | 4 |
| Commission des travaux | 5 |
| Commission des affaires scolaires | 6 |
| Urbanisme environnement | 7 |
| Syndicat mixte des transports en commun | 7 |
| Budget supplémentaire 1977 ... | 8 |
| Compte administratif 1976 | 10 |
| Club de l'amitié | 12 |
| Comité des fêtes | 13 |
| Jeunesse Sports Loisirs | 13 |
| Assoc. sportive gibervillaise | 14 |
| Noces d'Or | 14 |
| Affaires sociales | 15 |
| Motion de routier | 15 |
| Etat civil 1977 | 16 |

**Ce bulletin municipal vous est
offert gracieusement avec l'aimable
participation des annonceurs.**

A VOTRE SERVICE

Pompiers : Tél. 85.42.03

Gendarmerie : Tél. 83.70.05 (Colombelles)

Mairie : Tél. 83.73.12

ouverte au public de : 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
du lundi au vendredi, et de 9 h à 12 h (permanence) le samedi.

P.T.T. : Tél. 83.74.26

ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h. Samedi matin de 9 h à 12 h.

Percepteur : Permanence en Mairie :

Janvier : vendredi 13 de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30.

Février : vendredi 10 de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30.

Mars : vendredi 10 de 14 h à 15 h 30

Avril : vendredi 14 de 14 h à 15 h 30

Assistante sociale : le mardi de 9 h 30 à 11 h 30

Secrétariat : lundi de 8 h 30 à 12 h, mardi de 13 h 30 à 17 h 30, mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Consultation des nourrissons : 2^e et 4^e lundi de chaque mois de 9 h à 11 h 30.

Infirmières : Mme MAILLE (Infirmière-Sage-Femme)
rue Pasteur, tél. 83.73.21

Mme POULINGUE-COLLET, 1 rue André-Gide, tél. 83.74.46

Sœurs Oblates de Sainte-Thérèse, rue de l'église, tél. 82.36.40 (Centre de soins).

Médecins :

Docteur ZENOU, 5 rue de la Liberté, tél. 83.74.15

Docteur MERCIER, 5 rue de la Liberté, tél. 83.74.15

Docteur Y. COLLIN

Docteur C. COLLIN-GIMIÉ, 2 bis rue du Centre, tél. 83.76.14

Pharmacie :

Mme RULLIER, rue de la Liberté, tél. 83.73.89

Crédit Agricole : mercredi matin de 10 h à 12 h (en mairie)

Kinésithérapeute :

LAMOUREUX Denis, 3 rue Alexandre-Dumas

GEPAR : dernier jeudi de chaque mois, consultation gratuite de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (urbaniste conseil).

Marché : le mercredi de 9 h à 12 h 30

Salle des Fêtes : Demande de location sur imprimé disponible en Mairie.

Permanences d'adjoints pour 1978 :

Lundi : LEROY Claude de 14 h à 17 h transports,

Mardi : LEROY Claude de 10 h à 12 h affaires scolaires

Jeudi : BOZEC Claude de 14 h à 18 h travaux

Vendredi : POLOUCHKINE Bernadette de 14 h 30 à 17 h 30 affaires sociales

Samedi : GUILLOT Serge personnel

TRAVERT Guy relations avec l'extérieur

JEGOU Christian de 9 h 30 à 11 h 30

sports, loisirs, jeunes

Les services éventuellement oubliés peuvent toujours nous le faire savoir.

Compagnie Générale des eaux

à votre service pour toutes
questions touchant à l'eau
potable et à l'assainissement

Siège local : 50 rue Victor-Lépine
14000 Caen, tél. 82.01.98

Siège administratif : 161, rue d'Auge, B.P. 2032
14019 Caen Cedex, tél. 84.70.63



C.G.E.A. Z.I. du Chemin Vert

7 à 9, rue de la Cotonnaire, 14000 CAEN
Téléphone 86.29.33 Téléc 170 229

Enlèvements et évacuation d'ordures ménagères et déchets industriels (bacs et compacteurs)

DEPANNAGE ADOUCCISSEURS D'EAU TOUTES MARQUES

Installations. livraison de sel

Ets OGER SAINT-PAIR 14670 TROARNT tél. 23.31.45
Extincteurs. Piscines. Systèmes d'alarme antivol

MARBRERIE FLEURYSIENNE

Transfert de corps France et Etranger
Caveaux de famille. Gravures et travaux divers
Monuments funéraires tous cimetières

J.-P. DELAUNAY

14, place Jean-Jaurès 14123 Fleury-sur-Orne
tél. 82.34.43

TECHNOMAG

Spécialiste de :

**L'AGENCEMENT DE MAGASINS
DEVANTURES ET INTÉRIEURS
SAINT-MANVIEUX-NORREY**

14740 Bretteville-l'Orgueilleuse - Tél. (31) 23.71.03

BIJOUTERIE LE DORNER

les bijoux sont
tellement
plus beaux

COLOMBELLES, tél. 83.70.26

COMMISSION DES TRAVAUX

CURAGE DE LA « GRONDE »

Une surprise de plus !

Nous avons reçu dernièrement une facture s'élevant à 87 105,66 f de la part de l'entreprise TORRES et VILLAULT, de BLAINVILLE-SUR-ORNE, pour travaux concernant le curage de la « Gronde ».

Après renseignements, nous avons pu constater que :

- Ce travail avait été exécuté (mal) en **juin 1976**.
- Le marché avait été signé le **10 novembre 1976** par l'entreprise et l'Ingénieur des T.P.E.
- Le Conseil municipal avait décidé ce travail par délibération le **20 décembre 1976**
- La délibération du Conseil municipal n'était revenue approuvée de la Préfecture que le **7 novembre 1977** (seize mois après l'exécution des travaux).

Voici d'ailleurs (ci-contre) lecture de cette délibération

- Nous nous étonnons que de pareilles décisions aient pu être prises sans consulter tous les intéressés (33 propriétaires)
- Nous nous étonnons que le Maire précédent ait pu faire faire le travail, **et que les décisions du Conseil n'aient eu lieu qu'après**.
- Nous protestons contre cette nouvelle charge qui nous est imposée, ainsi qu'aux riverains, par un marché que nous considérons illégal
- Nous avons donc demandé à la Direction départementale de l'Equipement et aux services intéressés de revoir le dossier.
- Nous attendons des réponses

N° 76 05 12

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU CALVADOS
Mairie de GIBERVILLE
Téléphone 83.73.12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an mil neuf cent Soixante seize
Le vingt décembre

à 20 heures
Le Conseil Municipal

Régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de
Monsieur OHARINI, Maire
Étaient présents
MM. Messieurs FREMONT, LEVASSEUR, FIRMIN, LEROUX, GALOPIN
TIREL, BRÉTONNIER, Mesdames COLLET, BOUET

Formant la majorité des membres en exercice
Absents
MM. Messieurs LORHAIN, JARDIN, ARRHIEN, HAMARD, PERRÉ, BESNARD
SAILLEUL, COFFRE, Mme KNAEBEL
Monsieur FREMONT a été élu Secrétaire

OBJET
Marché
Curage de la
Gronde
**TORRES et
VILLAULT**

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 19

PRÉSENTS 10

VOTANTS

Le Maire expose au Conseil la nécessité de faire exécuter les travaux de curage de la gronde faute que les riverains ne l'aient effectué depuis plusieurs années malgré les arrêtés préfectoraux et municipaux pris à cet effet.

Sur proposition du Maire le Conseil Municipal ou l'exposé décide :

- d'accepter la proposition de l'Entreprise TORRES et VILLAULT dont le siège est à BLAINVILLE-SUR-ORNE, Calvados

- de mandater le maire pour signer un marché négocié passé en vertu des dispositions du chapitre II titre Ier Livre III du code des marchés publics section IV article 309 et de pourvoir à son exécution; les crédits nécessaires ont été prévus au Budget primitif 1977 article 233.

En outre le conseil municipal décide que les riverains auront à régler à la commune le remboursement de ce curage suivant un état établi par Monsieur BIDOT, Géomètre, et ci-annexé. La redevance étant fixée à 19,42 le Ml de berge

Sous-Préfecture de l'Arrondissement de Caen
VU POUR ACCUSE DE RÉCEPTION
CAEN le 27 NOV 1977
P. P. ROOGER

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire

RÉSIDENCE DES PERSONNES AGÉES

Comme nous l'avions déjà annoncé, nous avons confié à la Société H.L.M. « Le Foyer Normand », la construction d'un foyer de Personnes Agées pour la commune de GIBERVILLE.

Cet immeuble comprendra :

- 52 studios et 1 appartement de 4 pièces
- 1 restaurant (avec cuisines et réserves)
- 2 salles de télévision (1^{ère} et 2^e chaîne)
- 1 bibliothèque
- 1 salle de jeux
- 1 garde-meuble
- 1 infirmerie
- 1 bureau
- 1 cafétéria
- 1 accueil avec bureau
- 1 local pour l'assistante sociale

- 1 garage à vélos
- 1 salle laverie repassage
- 1 atelier, etc...

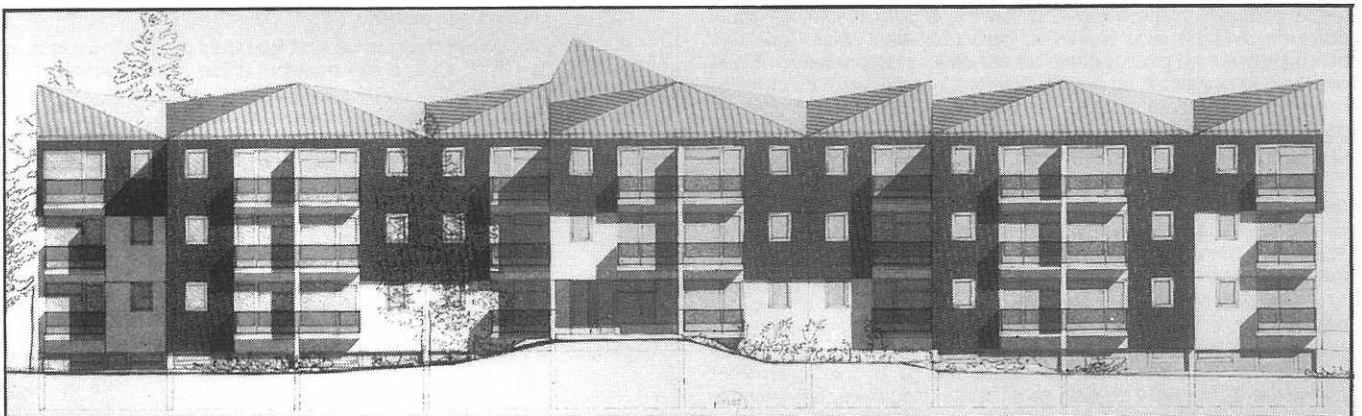
Nous vous donnons ci-joint une photo de façade est.

Nous avons bon espoir de voir cette construction réalisée cette année. Le terrain appartient à la commune, la construction ne coûtera rien puisqu'elle sera réalisée par la Société H.L.M. « Le Foyer Normand ». La commune de GIBERVILLE aura à assumer les frais de fonctionnement (restaurant, personnel, etc..) une fois cet ensemble terminé.

Sur le questionnaire distribué à la population, lors des dernières élections municipales, ce foyer venait en bonne position.

Nous l'avons promis.

Nous tenons nos engagements.



LES CARLETTES

Les travaux de voirie et d'éclairage se terminent, il reste à aménager le terrain derrière la salle de catéchisme. Une étude est en cours pour voir s'il nous est possible de faire un jardin public.

CLUB DE L'AMITIÉ

Nos anciens peuvent se réunir dans leur local, l'intérieur est terminé, le chauffage est installé, et les accès de la salle ébauchés.

Il nous faut maintenant construire des W.C. et des lavabos (cela sera fait dans le premier trimestre).

Il nous faut aussi aménager les extérieurs, pelouses, arbres, fleurs, etc..., ainsi qu'un terrain de boules. Il nous sera possible de réaliser celui-ci avec les engins du SIVOM (également dans le premier trimestre).



ZONE INDUSTRIELLE

Nous regrettons que cela soit si long, mais le dossier n'étant pas conforme, l'Équipement a été obligé de le revoir. De plus, il faut refaire un appel d'offres et un délai est à respecter.

Les travaux commenceront donc fin Mars.

CHEMIN DU VAL

Nous envisageons de faire du chemin du Val un lieu de promenade, avec endroits pique-nique, bancs, etc...

BUREAUX MAIRIE

Certaines personnes, parfois, n'osent pas expliquer leurs problèmes aux guichets à la Mairie ; c'est normal, car il est parfois gênant que d'autres entendent les conversations.

C'est pourquoi nous envisageons de modifier l'agencement des bureaux. **Les Gibervillais seront prochainement reçus à l'intérieur des bureaux.**

Une réception orientera les visiteurs en fonction de leur demande (état-civil, logement, aide-sociale, etc..).

W.C. PUBLICS

Les commerçants et les personnes fréquentant le marché réclament des W.C.

Nous avons pensé que le meilleur emplacement se situait à l'entrée du stade, d'autant plus que les branchements sont déjà faits. Cela diminuera donc le coût de revient et les travaux pourront être faits en début d'année.

CHAUFFAGE ECOLE MATERNELLE

Depuis 13 ou 14 ans, les différentes directrices de l'école maternelle se plaignaient : le chauffage ne marchait pas, bien que la chaudière soit toujours en surchauffe. Il avait même été dit que la citerne pouvait être percée tellement la consommation était importante.

Nous avons donc fait vérifier et nous avons appris que **9 radiateurs étaient montés à l'envers et que les pentes des tuyauteries étaient mauvaises.**

Les travaux nécessaires à cette réfection ont été exécutés : coût de l'opération 8 000,00 F environ, malgré cela, nous ne pourrions rattraper ce gaspillage, qui a duré 13 ANS.

Claude BOZEC
Adjoint

Responsable de la Commission des travaux

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES

1 100 enfants environ scolarisés, tous enseignements confondus (maternelle, primaire, secondaire, supérieur), soit approximativement 25 % de la population de GIBERVILLE. L'école obligatoire pour tous jusqu'à 16 ans ; noble obligation direz-vous, c'est vrai. Mais une nouvelle fois, l'Etat s'arrête là dans ses responsabilités. En effet hormis le personnel enseignant, tout le reste est à la charge des communes pour les enseignements primaire et maternelle. Il y a là un transfert de charges scandaleux. Le Ministère de l'Éducation édicte les programmes, fixe les normes de constructions, les effectifs de chaque classe, réforme et pour tout cela ne se donne aucun moyen, car qui doit permettre la mise en œuvre de tout cela, c'est la commune au niveau maternelle-primaire (construction et fonctionnement), et toujours la commune au niveau C.E.S. pour une partie du fonctionnement.

Notre commune a connu, ces dernières années, une augmentation démographique importante sans que pour autant les équipements collectifs et scolaires en particulier aient suivi. Ceci bien qu'un programme pédagogique ait été défini et approuvé en 1973, bien que la commune ait été attributaire d'une subvention en 1975, mais les élus locaux à l'époque n'ont sans doute pas jugé utile de passer à cette construction et n'ont pas donné suite à la chose qui pourtant aurait répondu aux besoins du moment.

Où en est-on maintenant ? Toujours avec le même programme de construction, mais avec un peu plus de classes préfabriquées : 67 % en maternelle, 50 % en primaire. Face à cette situation, le Conseil municipal a demandé que le groupe scolaire primaire-maternelle soit inscrit au titre des réalisations départementales 1978.

Une subvention nous est accordée, subvention qui représente environ 25 % du coût total sachant que 17,6 % devront être payés au titre de la T.V.A. Cela veut dire que l'aide sera seulement de 8 %, le reste étant à la charge de la commune. Pour permettre à chacun d'assurer sa scolarité obligatoire, bel exemple de transfert de charge !

La réalisation de ce groupe (10 classes primaires + 2 classes de perfectionnement et 4 classes maternelles, 1 cantine de 300 rationnaires) débutera dans la deuxième moitié de l'année 1978 et les travaux commenceront par le restaurant scolaire afin que celui-ci puisse entrer en fonctionnement avant la fin de l'année. Il s'agit d'une première tranche de travaux qu'il faudra compléter rapidement en demandant un programme pédagogique complémentaire (5 classes primaires + 1 classe de perfectionnement et 2 classes maternelles).

Une autre préoccupation de la commission est celle de la gratuité scolaire. Une étude est lancée actuellement afin d'évaluer les besoins réels d'un élève pour une année scolaire, ceci afin d'apprécier au plus juste les crédits nécessaires au fonctionnement des écoles. Il en va de l'égalité des chances de chacun face à l'école et face à son avenir.

Un point de satisfaction, ce sont les cours de natation à tous les enfants de CE 2. Cela a été possible grâce à notre entrée dans le SIVOM. N'oublions pas à ce propos ce que disait un jour un de nos anciens Ministres, qui annonçait que huit français sur dix sortiraient de l'école en sachant nager ! Cette affirmation n'est en fait toujours qu'un vœu démagogique qui se réalise de place en place grâce à l'action des collectivités locales et non de l'Etat.

Pour conclure, nous continuerons de rechercher tous les moyens possibles pour améliorer les conditions de travail des enseignants, pour offrir à chacun une chance de scolarité normale. Non, actuellement, les chances ne sont pas les mêmes pour tous. Afin de voir les écarts se combler, il faut mettre en place un système éducatif plus juste, plus démocratique, s'adressant à l'individu en général et non plus à sa classe sociale.

C. LEROY,
Adjoint,
Chargé des Affaires Scolaires

URBANISME, ENVIRONNEMENT

Tous les jours, on vous parle de l'environnement, mais, jusqu' alors, très peu de gens et encore moins les pouvoirs publics ne semblent vouloir connaître l'importance que peut avoir l'environnement dans notre vie quotidienne.

Depuis le mois de mars, nous n'avons pas eu l'occasion de vous faire part de nos réalisations, ainsi que de nos projets pour 1978.

Malgré nos faibles moyens financiers, dus à la résorption du déficit antérieur, nous avons effectué différents travaux, notamment le nettoyage du « Chemin des Pièces » qui offre un lieu de promenade aux amoureux de la nature.

Le remplacement des arbres brisés par quelques petits vandales est en cours, ainsi que l'aménagement du rond-point du « LO.PO.FA. ».

Le passage hebdomadaire de la balayeuse du SIVOM contribue

à une nette amélioration de la propreté de nos rues.

Pour 1978 nous envisageons :

- l'aménagement de l'entrée du « chemin des pièces » avec pose de bancs.
- la réalisation d'un square face au club des personnes âgées.
- terminer les travaux de plantations et d'espaces verts commencés avant les élections municipales.

Nous espérons, avec l'amélioration de nos finances communales, pouvoir, dans l'avenir, faire de GIBERVILLE, une cité agréable.

Nous comptons sur vous tous afin de respecter la nature !

Louis LECONTE
Conseiller municipal

LE SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION CAENNAISE

Ce Syndicat groupe le département du Calvados, la ville de CAEN, ainsi que les seize communes comprises dans le périmètre de l'agglomération Caennaise (AUTHIE, BLAINVILLE-SUR-ORNE, BRÉTTEVILLE-SUR-ODON, CARPIQUET, COLOMBELLES, CORMELLES-LE-ROYAL, DEMOUVILLE, EPRON, FLEURY-SUR-ORNE, GIBERVILLE, HEROUVILLE-SAINT-CLAIR, IFS, LOUVIGNY, MONDEVILLE, SAINT-CONTEST, SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE (Art. 2 des Statuts).

Le Syndicat Mixte a pour objet l'organisation et l'exploitation des transports en commun de l'agglomération Caennaise (Art. 3 des Statuts).

Cette volonté de mise en place d'une politique des transports en commun s'est traduite au niveau de notre commune par la mise en service au mois de septembre dernier de la ligne n° 11 de la C.T.C. (Cuverville-Carpiquet), dont la fréquence de passage est d'une demi-heure. Parallèlement à cette création de ligne, la ligne n° 2 des Courriers Normands a été supprimée.

D'ores et déjà, on ne peut que se féliciter de la fréquentation de cette ligne à tel point qu'aux heures de pointe, il a été nécessaire de faire passer un deuxième bus afin de permettre à tous de voyager en respectant l'horaire. Il s'agit là d'une première étape, d'autres projets sont à l'étude en particulier l'éventualité de la création d'une ligne directe avec le Centre Ville.

Dans ces perspectives plus générales, le Syndicat Mixte recherche tous les moyens favorables (couloirs, feux prioritaires, aménagement de voirie, etc...) afin d'augmenter la vitesse de déplacements des bus entre autre pour que la voiture individuelle ne soit plus le mode de déplacement privilégié. Il en va d'une certaine qualité de vie.

Ce Syndicat est riche de perspectives, il n'appartient qu'à nous tous de le faire vivre pour nos suggestions, nos remarques, nos critiques, afin que l'on réponde toujours un peu plus aux besoins réels des usagers. La seule ombre au tableau, c'est une nouvelle fois le transfert des charges de l'Etat vers les collectivités locales. N'a-t-on pas laissé proliférer d'une façon inconsidérée la voiture individuelle sans en envisager les conséquences au niveau de la vie d'une agglomération ? N'en reste-t-on pas au constat : « Il faudrait faire quelque chose... mais quoi ? ». L'Etat face à cela ne sait qu'encourager les initiatives privées, tel le Syndicat des transports de l'agglomération caennaise, regardant cette opération d'un œil quelque peu paternaliste, le citant à l'occasion comme exemple, mais le laissant se « débrouiller » seul en faisant appel aux finances des diverses communes participantes. Les transports en commun doivent être un service public à part entière et résulter d'une initiative nationale. Cela peut et doit changer !

Pour tous renseignements complémentaires concernant le fonctionnement, les possibilités actuelles que nous offrent les transports urbains, veuillez passer à la Mairie où de plus amples informations pourront vous être fournies.

Claude LEROY
Adjoint
Délégué de la commune au Syndicat des Transports

N.B. A la demande de personnes habitant le haut de Giberville, des démarches sont en cours pour le passage de la ligne à travers le lotissement des Carlettes. Cela permettrait un déplacement moindre des personnes âgées et handicapés.

COIGNET

ENTREPRISE GENERALE
BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS

21, rue de Saint-Lô, 76043 ROUEN CEDEX

RÉPARATIONS POIDS LOURDS

ETS DELIVET

Zone industrielle, route de Paris, MONDEVILLE

Tél. 82.31.06

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1977

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES

| | REPORTS (C.A. 1976) | PROPOSITIONS NOUVELLES | TOTAUX |
|-----------------------------------------------|------------------------|---------------------------|---------------------|
| Art. 060 - Déficit extraordinaire reporté | 344.661.72 | | 344.661.72 |
| Art. 210 - Acquis. terrain cimetièrè | 34.585.53 | | 34.585.53 |
| Art. 210 - Acquis. terrain Z.I. | 265.771.39 | | 265.771.39 |
| Art. 210 - Acquis. terrain parc S.M.N. | 430.000.00 | | 430.000.00 |
| Art. 210 - Acquis. terrain C.E.S. | 700.000.00 | | 700.000.00 |
| Art. 210 - Acquis. terrain | | 7.500.00 | 7.500.00 |
| Art. 2142 - Acquis. mob. mat. écoles | 24.647.09 | 10.500.00 | 35.147.09 |
| Art. 2140 - Acquis. mob. mat. Mairie | 5.480.87 | | 5.480.87 |
| Art. 2157 - Acquis. véhicule | | 1.200.00 | 1.200.00 |
| Art. 232 - Travaux de bâtiments | 29.246.43 | | 29.246.43 |
| Art. 232 - Travaux église | 80.000.00 | | 80.000.00 |
| Art. 232 - Travaux S. des fêtes | 3.590.03 | | 3.590.03 |
| Art. 232 - Travaux Atel. municipal | 5.291.93 | | 5.291.93 |
| Art. 232 - Travaux logt. instituteur | 14.204.95 | | 14.204.95 |
| Art. 233 - Travaux voirie communale | | 5.700.00 | 5.700.00 |
| Art. 233 - Travaux voirie Lot. Vallée d'enfer | 44.311.12 | | 44.311.12 |
| Art. 233 - Travaux assain. les Cités | 77.427.59 | | 77.427.59 |
| Art. 233 - Travaux curage La Gronde | 89.518.50 | | 89.518.50 |
| Art. 233 - Travaux rue P. de Coubert. | 215.000.00 | | 215.000.00 |
| Art. 233 - Travaux voirie communale | 150.672.83 | | 150.672.83 |
| Art. 233 - Travaux Lot. La Campagne | 84.672.50 | | 84.672.50 |
| Art. 233 - Travaux Collecteur La Gronde | 3.165.62 | | 3.165.62 |
| Art. 233 - Travaux Lot. Les Carlettes | 406.524.58 | | 406.524.58 |
| Art. 233 - Aménag. place du marché | | 68.300.00 | 68.300.00 |
| TOTAL DES DÉPENSES | 3.008.772.68 | 93.200.00 | 3.101.972.68 |

RECETTES

| | REPORTS (C.A. 1976) | PROPOSITIONS NOUVELLES | TOTAUX |
|-------------------------------------------------|------------------------|---------------------------|---------------------|
| Art. 105 - Subvention pour classes | 6.300.00 | 10.500.00 | 16.800.00 |
| Art. 105 - Subvention pour Audio-visuel | | 564.00 | 564.00 |
| Art. 105 - Subvention pour F.S.I.R. | | 1.200.00 | 1.200.00 |
| Art. 1406 - Participations Z.I. | 642.935.40 | | 642.935.40 |
| Art. 1406 - Participations La Gronde | 90.000.00 | | 90.000.00 |
| Art. 1406 - Participations parc S.M.N. | 30.000.00 | | 30.000.00 |
| Art. 1406 - Remboursement T.V.A. | 9.453.08 | 67.579.51 | 77.032.59 |
| Art. 1421 F.E.C.L. | | 66.420.00 | 66.420.00 |
| Art. 16 - Emprunt Acq. terrain parc S.M.N. | 400.000.00 | | 400.000.00 |
| Art. 16 - Emprunt Acq. terrain Z.I. | 136.500.00 | | 136.500.00 |
| Art. 16 - Emprunt logt. instituteur | 70.000.00 | | 70.000.00 |
| Art. 16 - Emprunt terrain C.E.S. | 700.000.00 | | 700.000.00 |
| Art. 16 - Emprunt collecteur La Gronde | 20.000.00 | | 20.000.00 |
| Art. 16 - Emprunt cimetièrè | 50.000.00 | | 50.000.00 |
| Art. 210 - Aliénation de terrains Les Carlettes | 227.520.20 | | 227.520.20 |
| TOTAL DES RECETTES | 2.382.708.68 | 146.263.51 | 2.528.972.19 |

SECTION FONCTIONNEMENT

RECETTES

| | VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL |
|-------------------------------------------|------------------------------|
| Chapitre 70 — Produits de l'exploitation | 805,00 |
| Chapitre 71 — Produits domaniaux | 3.144,00 |
| Chapitre 73 — Recouvrements — Subventions | 31.551,00 |
| Chapitre 74 — Taxe sur les salaires | 6.880,00 |
| Chapitre 75 — Produits exceptionnels | 1,00 |
| Chapitre 82 — Produits antérieurs | 14.515,49 |
| TOTAL DES RECETTES | 58.496,49 |

DEPENSES

| | VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL |
|-----------------------------------------------|------------------------------|
| Chapitre 60 — Denrées et fournitures | 10.423,00 |
| Chapitre 61 — Frais de personnel | 36.300,00 |
| Chapitre 62 — Impôts et taxes | 500,00 |
| Chapitre 63 — Travaux et services extérieurs | 59.552,00 |
| Chapitre 64 — Participations et Contingents | 45.548,00 |
| Chapitre 65 — Allocations subventions | 6.120,00 |
| Chapitre 66 — Frais de gestion générale | 6.500,00 |
| Chapitre 69 — Charges exceptionnelles | 50.713,00 |
| Chapitre 83 — Prélèvement pour dép. d'invest. | 53.063,51 |
| TOTAL DES DEPENSES | 58.496,49 |

BALANCE GENERALE

| | |
|----------------------------------|---------------------|
| DÉPENSES | 3.160.469,17 |
| Fonctionnement | 58.496,49 |
| Investissement | 3.101.972,68 |
| RECETTES | 2.587.468,68 |
| Fonctionnement | 58.496,49 |
| Investissement | 2.528.972,19 |
| DEFICIT GLOBAL DE CLOTURE | 573.000,49 |

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité le budget supplémentaire 1977 lors de sa séance du 17 novembre 1977.

Vous constaterez que le déficit de la balance générale provient essentiellement de la section d'investissement, que cette section est en déséquilibre dans une seule colonne « reprise du compte administratif 1976 ». Ce déficit a été, comme vous le savez, résorbé dans le budget primitif 1977 (voir Bulletin Municipal n° 1).

COMPTE ADMINISTRATIF 1976

SECTION INVESTISSEMENT

| DEPENSES | TOTAL DES réalisations | RESTES A réaliser |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------------------|---------------------------|
| Art. 060 - Déficit extraordinaire reporté (Déficit du C.A. 1975) | 627.668,08 | |
| Art. 214.0 Acquisition mobilier, matériel en mairie | 4.519,13 | 5.480,87 |
| Art. 214.2 - Acquisition de matériel écoles | 25.352,91 | 24.647,09 |
| 16 Remboursements d'emprunts | 289.990,07 | |
| Art. 210 - Acquisition terrains Z.I. | 37.728,61 | 265.771,39 |
| Art. 210 - Acq. terrains p/travaux cimetièrè | | 28.003,01 |
| Art. 210 - Acquisition clôture cimetièrè | | 6.582,52 |
| A,rt. 210 - Acquisition terrains | | 430.000,00 |
| Art. 210 - Acq. terrains P/C.E.S. | | 700.000,00 |
| Art. 210 - Aménagement CD 830 RN 815 | 833,20 | |
| Art. 214.7 - Acquisition autre matériel et outillage | 8.813,22 | |
| Art. 232 - Travaux neufs église | | 80.000,00 |
| Art. 232 - Travaux neufs bâtiments communaux | | 29.246,43 |
| Art. 232 - Travaux neufs salle des fêtes | | 3.590,03 |
| Art. 232 - Travaux neufs ateliers municipaux | | 5.291,93 |
| Art. 232 - Travaux logement instituteur | 18.061,96 | 14.204,95 |
| Art. 233 - Travaux pour viabilité Z.I. | 700.478,63 | |
| Art. 233 - Travaux neufs vallée d'enfer | 384,98 | 44.311,12 |
| Art. 233 - Travaux assainiss. Les Cités | 192.572,41 | 77.427,59 |
| Art. 233 - Travaux curage cours d'eau | 481,50 | 89.518,50 |
| Art. 233 - Travaux rue Coubertin | 15.147,72 | 215.000,00 |
| Art. 233 - Travaux voirie communale | 6.086,50 | 150.672,83 |
| Art. 233 - Travaux lotiss. « La Campagne » | 310.519,01 | 84.672,50 |
| Art. 233 - Travaux collecteur La Gronde | 12.861,69 | 3.165,62 |
| Art. 233 - Travaux lotiss. Les Carlettes | 551.979,07 | 406.524,58 |
| TOTAL DES DÉPENSES | 2.803.478,69 | 2.664.110,96 |
| RECETTES | TOTAL DES réalisations | RESTES A recouvrer |
| Art. 105.5 - Subvention ouvert. de classes | | 6.300,00 |
| Art. 105.5 - Subvention équipement La Gronde | 80.325,00 | |
| Art. 105.5 - Subvention F.S.I.R. | 1.000,00 | |
| Art. 140.6 - Remboursement T.V.A. | 193.604,05 | |
| Art. 140.6 - Ventes lotis. Les Carlettes | 570.483,00 | 227.520,20 |
| Art. 14 - Recouv. La Gronde | | 90.000,00 |
| Art. 16 - Produit de l'emprunt terrain parc S.M.N. | | 400.000,00 |
| Art. 16 - Produit de l'emprunt Z.I. | | 136.500,00 |
| Art. 16 - Produit de l'emprunt logement instituteurs | | 70.000,00 |
| Art. 16 - Produit de l'emprunt terrain pour C.E.S. | | 700.000,00 |
| Art. 16 - Produit de l'emprunt pour les cités | 73.000,00 | |
| Art. 16 - Produit de l'emprunt pour La Gronde | 300.000,00 | 20.000,00 |
| Art. 16 - Produit de l'emprunt pour le cimetièrè | | 50.000,00 |
| Art. 14 - Prêt pour acquisition terrain parc S.M.N. | | 30.000,00 |
| Art. 14 - Remboursement T.V.A. Assain. | 117.621,92 | 9.453,08 |
| Art. 14 - Prêt Remb. Z.I. | 200.000,00 | 642.935,40 |
| Art. 14 - Prêt F.E.C.L. | 36.783,00 | |
| Art. 210 - Remb. H.L.M. Pays d'Auge | 886.000,00 | |
| TOTAL DES RECETTES | 2.458.816,97 | 2.382.708,68 |

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES

| | TOTAL DES REALISATIONS |
|----------------------------------------------|---------------------------|
| Chapitre 60 — Denrées et fournitures | 107.200,42 |
| Chapitre 61 — Frais de personnel | 444.852,40 |
| Chapitre 62 — Impôts et taxes | 8.272,00 |
| Chapitre 63 — Travaux et services extérieurs | 291.546,40 |
| Chapitre 64 — Participations et Contingents | 431.152,91 |
| Chapitre 65 — Allocations Subventions | 42.888,33 |
| Chapitre 66 — Frais de gestion générale | 114.880,71 |
| Chapitre 67 — Frais financiers | 360.715,03 |
| Chapitre 82 — Charges antérieures | 250.698,02 |
| TOTAL DES DEPENSES | 2.052.206,22 |

RECETTES

| | TOTAL DES REALISATIONS |
|-------------------------------------------|---------------------------|
| Chapitre 70 — Produits de l'exploitation | 4.120,00 |
| Chapitre 71 — Produits domaniaux | 22.206,42 |
| Chapitre 72 — Produits financiers | 428,30 |
| Chapitre 73 — Recouvrements — Subventions | 506.860,63 |
| Chapitre 74 — Taxe sur les salaires | 606.986,00 |
| Chapitre 75 — Impôts indirects | 182.262,00 |
| Chapitre 77 — Contributions directes | 922.264,00 |
| Chapitre 79 — Produits exceptionnels | 10,00 |
| Chapitre 82 — Produits antérieurs | 364,50 |
| TOTAL DES RECETTES | 2.245.502,25 |

BALANCE GENERALE

| | LIBELLÉS | RÉALISÉ | A RÉALISER | TOTAUX |
|---|--------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| | DÉPENSES RÉELLES (D— E) | 4.855.684,91 | 2.664.110,96 | 7.519.795,87 |
| B | Dépenses ordinaires totales | 2.052.206,22 | | 2.052.206,22 |
| C | Prélèvements pour dépenses extraordinaires | - | - | - |
| D | Dépenses ordinaires réelles (B - C) | 2.052.206,22 | | 2.052.206,22 |
| E | Dépenses extraordinaires | 2.803.478,69 | 2.664.110,96 | 5.467.589,65 |
| | RECETTES REELLES (I— J) | 4.704.319,22 | 2.382.708,68 | 7.087.027,90 |
| G | Recettes extraordinaires totales | 2.458.816,97 | 2.382.708,68 | 4.841.525,65 |
| H | Prélèvements sur recettes ordin. | - | - | - |
| I | Recettes extraordinaires réelles (G - H) | 2.458.816,97 | | 4.841.525,65 |
| J | Recettes ordinaires | 2.245.502,25 | | 2.245.502,25 |
| | DEFICIT GLOBAL DE CLOTURE | 151.365,69 | 281.402,28 | 432.767,97 |

Le compte administratif 1976 ainsi présenté lors de la séance du Conseil municipal du 17 NOVEMBRE 1977 a été voté par une voix pour et 22 abstentions. En effet, malgré l'important déficit constaté, nous étions dans l'obligation de voter ce document afin de pouvoir réaliser le budget supplémentaire 1977, celui-ci reprenant les restes à réaliser du compte administratif 1976. C'est pourquoi vous constaterez un déficit global dans le budget supplémentaire 1977, déficit ne résultant pas de notre gestion mais bien des reports de l'année précédente.

CLUB DE L'AMITIÉ

INFORMATIONS

Nous profitons des colonnes du Bulletin municipal pour vous donner avec plaisir des nouvelles du Club de l'Amitié, au sein duquel se retrouvent les plus ou moins anciens.

Nous pensons pour cela, que le meilleur moyen est de vous faire d'abord son bilan de santé et ensuite de voir où peuvent aller nos objectifs.

Nous pouvons dire que l'état général est bon. Voyez plutôt. Après sept mois d'existence, nous comptons plus de cent adhérents à jouir de leur cotisation (10 frs par an).

Tous les quinze jours, les jeudis après-midi, nous avons fonctionné régulièrement, accueillant à chaque fois une soixantaine de personnes dans la salle des fêtes, rue de l'église, de 15 h à 18 h. Voyage aller et retour assuré chaque fois par le car de la commune. Le plaisir des rencontres, des retrouvailles, des contacts, des moments sympathiques passés ensemble se trouve agrémenté à chaque fois par un goûter, des jeux, chants et autres distractions.

Avoir réussi cette périodicité régulière était notre premier objectif. Nous avons fait quelques entorses à notre règlement. En effet, tous pendant que nous étions dans un local provisoire, nous avons travaillé en bureau restreint. Cela va changer maintenant, et nous allons suivre nos statuts à la lettre dans notre nouveau local.

Le budget que nous avons eu à gérer s'élève à un peu plus de 10 000 frs, dans lequel est comprise la subvention municipale de 5 000 frs.

Avec l'aide, l'encouragement du Conseil municipal, de nos membres et de personnes de bonne volonté, nous avons aménagé notre nouveau local qui vous accueillera régulièrement et qui sera la Maison du Club exclusivement à partir du 5 janvier 1978. Vous y trouverez des tables, des chaises neuves, une décoration voulue par nous, et quelques dons offerts par nos amis. Nous ne citons pas de noms, mais qu'ils soient tous remerciés ici.

Avec nos recettes propres, nous avons pu acheter plus de 1 000 frs de jeux divers. A ce propos, d'où viennent ces recettes ? Cotisations, ventes de boissons et pâtisserie et aussi les dons qui proviennent pour la plupart des mariages effectués dans la commune.

Que ces jeunes foyers trouvent ici notre reconnaissance et nos meilleurs vœux de bonheur. Rappelons que nous avons lancé un appel près de diverses sociétés industrielles et commerciales pour avoir un peu d'aide financière ou matérielle pour démarrer. Hélas, nous devons avouer que nos espoirs ont été quelque peu déçus. Rien n'est venu nous encourager.

Quoiqu'on puisse en penser, il est bon que vous le sachiez tous. A côté de cela, combien il est réconfortant l'appui de la Municipalité, la sollicitude du Comité des Fêtes, qui nous a permis de vous offrir des gâteries à NOËL, et aussi à notre réunion du 5 janvier. Merci aussi à l'aide et au travail de la Commission sociale, à la sympathie et au concours des gens de GIBERVILLE.

Que tous ici acceptent nos remerciements et nous espérons les voir bientôt très nombreux au Club de l'Amitié, ce sera notre force.

Et maintenant. Quoi ? dans l'avenir...

Créer d'autres activités : loisirs, voyages, visites, excursions, conférences, soirées.

Favoriser des rencontres entre nous et les Clubs frères de MONDEVILLE, COLOMBELLES et les autres.

Mettre en place un service d'information qui ne soit pas en concurrence avec les services officiels, mais qui puisse vous aider si possible.

Il vous restera à tous à nous faire connaître vos désirs, vos idées, vos suggestions, vos besoins. Tout cela sera examiné.

La cité s'anime, les anciens apprécient le marché, les concerts sont suivis par un auditoire important, les fêtes et manifestations diverses se multiplient.

La Résidence des Anciens comblera nos vœux. Notre Club lui aura sa place de plus en plus dans notre ville de près de 5 000 habitants. Ne serait-ce que par la mise en retraite (anticipée) de nombreuses personnes travaillant dans les entreprises locales.

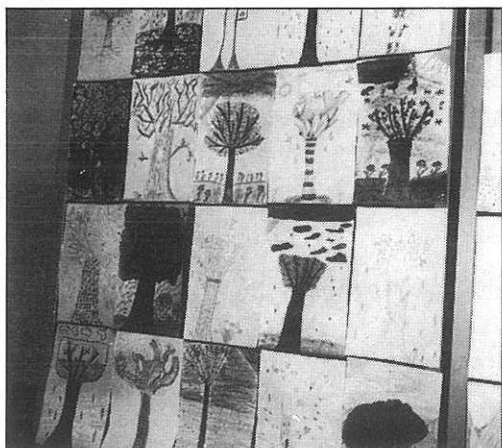
Il s'agira bientôt d'une retraite (cette fois non anticipée), une juste retraite bien méritée.

Notre Club devra donc être bien structuré, bien organisé pour faire face au rôle social et communal de premier plan auquel il est destiné. Il prendra toute sa part dans l'animation de la vie nouvelle qui nous attend dans la Cité.

Avec notre santé magnifique, notre vitalité, nos perspectives, notre Club de l'Amitié espère voir s'ouvrir devant lui des jours heureux.

A tous, bonne et heureuse année,
et surtout bonne santé pour 1978 !

**Le Président du Club,
A. LEBASTARD**



L'atelier " peinture dessin " est ouvert depuis le 2 novembre, chaque mercredi après-midi



L'Ecole de Musique de Giberville fonctionne depuis le 5 octobre (dans le cadre du SIVOM)

COMITÉ DES FÊTES

les activités de fin d'année

L'ARBRE DE NOËL DES ENFANTS

Le Comité des Fêtes conformément à son engagement, a organisé l'arbre de Noël pour les enfants de la commune.



Cependant, face à l'évolution démographique de GIBERVILLE, le Comité s'est trouvé confronté à un problème de salle pour réussir l'organisation d'une matinée récréative.

En effet, il n'était pas possible de réunir plus de 800 enfants, âgés de 2 ans et demi à 12 ans, dans la salle des fêtes.

Dans un souci de sécurité, le Comité des Fêtes a donc été contraint de louer un chapiteau. Evidemment, financièrement cela grève assez lourdement le budget du comité.

En outre, il fallait également résoudre le problème de l'encadrement de ces 800 enfants, le Comité des Fêtes, seul, ne pouvait l'assurer.

En accord avec les directeurs des écoles primaires et maternelles du « BOURG » et du « PLATEAU », il fut convenu que le spectacle aurait lieu un jour scolaire. Le vendredi 16 décembre 1977, l'après-midi fut retenu, ce qui nous assurait le concours des enseignants de l'école du « BOURG ».

Le car communal assurait le transport des enfants du « PLATEAU » qui étaient encadrés par des parents d'élèves.

Finalement, l'après-midi se déroula dans la meilleure ambiance possible et pour le plus grand plaisir des enfants qui assistaient à un spectacle de qualité.

Certes, il est difficile de trouver un spectacle qui convienne à tous les âges des enfants présents (de 2 ans et 1/2 à 12 ans).

Cependant, l'arrivée du « PÈRENOËL » a soulevé l'enthousiasme général.

Une distribution de friandises clôturait l'après-midi.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui bénévolement ont apporté leurs concours et ont contribué ainsi au succès de cette manifestation : « Les enseignants, la municipalité de GIBERVILLE, le Personnel Communal, les parents d'élèves, etc... », ainsi que les municipalités de MONDEVILLE, COLOMBELLES qui ont prêté des bancs.

SPECTACLE-THÉÂTRE

Le vendredi soir, une soirée théâtre gratuite était animée par la troupe du théâtre des « TROIS COUPS ». Une pièce à deux personnages axée sur le thème « théâtre-obligatoire ». Malheureusement, il n'était pas possible de chauffer le chapiteau sans gêner les acteurs, ce qui a un peu nui à la qualité du spectacle.

CONCOURS DE BELOTE

Pour alléger au maximum les frais de location du chapiteau, un concours de belote était organisé le samedi 17 décembre. 86 équipes s'affrontaient pour remporter le premier prix doté de 400 francs.

Le Comité des Fêtes espère que ces festivités diverses auront permis aux « enfants » comme aux « adultes » de se distraire agréablement.

Pour 1978, le Comité des Fêtes établira prochainement son calendrier d'animation.

Cependant, il faut constater que faute d'une salle des fêtes adaptée à la population, il est difficile d'organiser les loisirs.

Le Comité des Fêtes, conscient des difficultés financières actuelles de la municipalité, émet le vœu, dès que la situation sera assainie, de voir la construction d'une salle des fêtes.

Pour le comité des fêtes,
Le Président,
G. BROSSAIS

JEUNESSE SPORTS LOISIRS

Le Conseil municipal, soucieux du manque d'activités culturelles dans la commune, a créé une commission « JEUNESSE SPORTS LOISIRS ».

Plusieurs activités (soit communales, soit au sein du SIVOM), sont offertes à la population de GIBERVILLE.

Au sous-sol de la Mairie, un atelier « PEINTURE-DESSIN » ouvert depuis le 2 novembre 1977, fonctionne chaque mercredi après-midi. Cette activité accueille actuellement une quarantaine d'enfants.

Dans le cadre du SIVOM :

- Une ECOLE DE MUSIQUE FONCTIONNE depuis le 5 octobre 1977, chaque mercredi dans les locaux de l'ECOLE DE GIBERVILLE.

- 2 cours de solfège de débutants et de 1^{ère} année

- 2 disciplines instrumentales (piano et violon) y sont enseignées

Un centre aéré a fonctionné pendant les mois de juillet et août 1977.

Plusieurs activités s'y sont déroulées (sorties à la mer,

jeux, etc...).

Une exposition de travaux manuels a clôturé le séjour d'août.

La piscine du SIVOM (située à MONDEVILLE) permet aux enfants des écoles (CE 2) et au public, à certaines heures, de bénéficier des plaisirs de la natation.

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Mardi de 18 h 30 à 21 h 30

Mercredi de 16 h à 21 h 30

Jeudi de 17 h 45 à 21 h 30

Vendredi de 17 h 30 à 21 h 30

Samedi de 14 h à 21 h 30

Dimanche de 9 h à 13 h

Pour 1978, d'autres projets d'animation sont à l'étude qui compléteront, comme cette année, l'activité du Comité des Fêtes.

Christian JEGOU,
Adjoint au Maire

ASSOCIATION SPORTIVE GIBERVILLAISE

L'Association Sportive Gibervillaise présente ses meilleurs vœux aux supporters, dirigeants d'équipes, ainsi qu'aux nombreux lecteurs de ce bulletin.

Depuis la parution du premier bulletin municipal, la compétition a repris pour toutes les sections.

SECTION FOOT-BALL

Les objectifs que nous nous sommes fixés en début de saison sont en bonne voie quant à leur réalisation, l'équipe première étant leader, la réserve tenancière de la première place et les équipes de jeunes figurant en bon rang dans chacun de leur championnat. Verrons-nous se concrétiser nos espoirs, car la route est encore longue, de nombreux matchs difficiles nous attendant ?

Nous comptons sur la présence de nombreux supporters afin de stimuler le mieux possible nos joueurs dans les heures difficiles.

Dans toutes les disciplines que ce soit foot-ball, basket, judo, hand-ball, les adeptes surtout les jeunes, ont besoin d'encouragements et il serait souhaitable de retrouver sur la touche les parents, les amis venant moralement soutenir les équipes participant ainsi de plus près à la vie de l'A.S.G.

SECTION BASKET-BALL



Trois équipes ont été engagées en championnat afin de faire jouer un maximum de jeunes éléments. Nous nous en félicitons,

car les résultats sont satisfaisants malgré le peu de possibilités d'entraînement. A ce propos, nous remercions l'I.M.P. de Démouville qui nous loue sa salle une fois par semaine pour l'ensemble des équipes. Nous espérons dans l'avenir faire participer nos Benjamines à ce championnat. Dès cette année, nous ne leur faisons disputer que des matchs amicaux. Un regret cependant, un effectif réduit pour l'équipe Seniors (6 licenciées). Si vous aimez le sport, venez nous encourager à la salle de l'I.M.P. de Démouville, l'entrée est gratuite. Votre soutien moral nous sera d'un précieux concours.

SECTION HAND-BALL

Malgré un début de saison difficile, les joueurs cependant peuvent se ressaisir afin de conserver leur place en promotion d'honneur. Nous rencontrons les mêmes difficultés que le basket pour l'entraînement, sans parler des bravos des supporters qui s'aminçissent au fur et à mesure des rencontres. Ayant pensé à un recrutement de jeunes éléments, nous déplorons le manque de candidatures à la licence de hand.

SECTION JUDO

Cette section qui se porte bien a enregistré, pour cette saison une augmentation d'effectifs très importante, soit quarante cinq licenciés contre dix-huit l'an dernier. Nous pouvons donc nous réjouir d'une telle réussite en voyant les jeunes attirés par cette noble discipline.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les séances ayant repris depuis début octobre, nous sommes heureux d'y accueillir une quarantaine de licenciés et licenciées.

Suivant les contraintes familiales, il va sans dire que cette section n'évolue jamais au complet. Depuis l'ouverture de la piscine des Trois Vallées, une heure est réservée le lundi soir à notre section Gibervillaise et le vendredi soir, évolution au sol dans la salle des fêtes sous la direction de M. Leroy, qui en assure l'encadrement.

Nous tenons à remercier la Municipalité pour les travaux accomplis sur le stade, également pour la mise à notre disposition du car communal dans nos déplacements hors département.

Nous rappelons que pour les matchs et manifestations sportives, vous pouvez vous en référer aux panneaux d'affichage à l'entrée du stade à partir du vendredi 20 heures.

Pour l'A.S.G.
Le Président,
J. LE FRANÇOIS

NOCES D'OR

Le 8 octobre 1977, nous avons eu le plaisir et la joie de célébrer les noces d'Or de Monsieur et Madame DIVERT, en la mairie de notre commune.

S'ils se sont mariés en 1927 à FRESNEY-LE-PUCEUX, Monsieur et Madame DIVERT sont rapidement venus habiter le « Plateau », où ils demeurent depuis 1929.

Monsieur DIVERT a travaillé 35 ans à la S.M.N. (d'abord au four à coke, puis aux laminoirs), Madame DIVERT, elle, a été employée durant 15 ans à la Sécurité Sociale du Plateau.

De leur union, sont issus 4 enfants. Depuis, leur cercle de famille s'est considérablement agrandi puisqu'ils comptent 9 petits enfants et 4 arrière-petits enfants.

Monsieur et Madame DIVERT, réputés gens discrets, jouissent d'une grande estime dans le milieu où ils évoluent.

Au cours de la cérémonie en Mairie, en présence de leur très nombreuse famille et des amis, le couple reçut les félicitations de la municipalité. Un magnifique cadeau leur fut offert et un « pot d'amitié » clôtura cette amicale manifestation.





Quinze jours plus tard, le 29 octobre 1977, c'était au tour de

et Madame ROUMY originaires de la Manche se sont mariés dans ce département en 1927. Eux aussi, ont mené une vie professionnelle bien remplie.

Après 3 ans de travail aux mines de Guelette, Monsieur ROUMY est arrivé en 1931, en compagnie de son épouse pour travailler à la S.M.N., qu'il a quittée en 1967 afin de goûter une retraite bien gagnée après avoir longtemps occupé le poste de chef d'équipe d'exploitation des forces motrices.

Madame ROUMY a été employée durant quelques années comme femme de ménage chez l'habitant. Elle a interrompu son emploi pour s'occuper de sa grande et belle famille.

Depuis, 18 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants complètent cette famille très appréciée au Plateau. Aussi n'était-il pas étonnant de voir la salle des mariages remplie en ce 29 octobre 1977, pour féliciter le couple qui reçut un très joli cadeau de la Municipalité.

Là aussi, un pot d'amitié - au cours duquel maints souvenirs furent évoqués - clôturait cette cérémonie.

Il ne nous reste plus qu'à donner rendez-vous aux époux DIVERT et aux époux ROUMY, rendez-vous pour célébrer leurs noces de diamant!

AFFAIRES SOCIALES

La Commission des Affaires sociales au sein du Conseil municipal de GIBERVILLE, a un double but :

Aider toutes les personnes nécessiteuses, sans discrimination d'âge (dans la mesure où elles ont épuisé tous leurs « ayant-droit » auprès des différents organismes).

Manifester, sous diverses formes, son attachement aux personnes âgées.

Depuis avril 1977, plusieurs actions ont été menées :

en juin : distribution de friandises aux personnes de plus de 65 ans.

en octobre : un voyage destination HONFLEUR, réunissait environ 120 anciens. Petit déjeuner à DIVES-SUR-MER, visite du château de SAINT-GERMAIN-DE-LIVET, arrêt au restaurant à AUBERVILLE, puis HONFLEUR en passant par la côte.

octobre/novembre : distribution de pommes-de-terre et de combustible (aux personnes de + de 65 ans de faibles ressources).

en décembre : Dans la salle des fêtes entièrement décorée 150 anciens, ont pu profiter du repas annuel, au cours duquel, chants et histoires drôles, danses et musique se sont mêlés pour la plus grande joie de tous.

La Commission des Affaires sociales remercie vivement toutes les personnes qui ont contribué à la confection ou à la réalisation de ce repas.

Pour les fêtes de fin d'année, une distribution de chocolat aux personnes âgées de plus de 65 ans, et des bons d'alimentation aux anciens les plus défavorisés.

Nous espérons pour 1978, continuer et améliorer nos actions,

dans la limite de nos possibilités financières, afin d'apporter plus de joies et de bien-être à nos aînés.

B. POLOUCHKINE
Adjointe



MOTIONS DE SOUTIEN

Depuis son élection, le Conseil municipal de GIBERVILLE a soutenu et soutiendra les travailleurs et travailleuses durement éprouvés par le chômage, les licenciements, les conflits, etc... Beaucoup de ces usines environnantes sont concernées : S.M.N., SAVIEM, PAIMBŒUF, BENNES MARREL, BLAUKPUNT, etc...

Ce n'est pas un hasard ! C'est tout simplement les résultats de la politique GISCARD d'ESTAING - BARRE et du patronat, contre les travailleurs.

Lors des récents mouvements de grève des Courriers Normands, 14 Express. Travailleurs en formation, les Conseillers, en délégation,

ont été remettre des Motions de Soutien à tous les travailleurs en lutte.

C'est vrai que nous ferons toujours tout ce qui est en notre pouvoir pour faire échec à cette politique désastreuse, qui n'a qu'un seul but : accroître le chômage, les licenciements, et diminuer le pouvoir d'achat de centaines et de centaines de familles, qui on peut le dire, en 1978, vivent dans la misère.

Michel BOUTROIS
Conseiller Municipal

Prêt à porter

La Tentation

R. MAUCORPS

16, rue Pasteur - GIBERVILLE - Tél. 83.74.30

IMPRIMERIE PRESSE CALVADOS
57, rue de la Liberté 14730 Giberville

PHOTOGRAVURE
IMPRESSION DE TOUTS JOURNAUX
ET PERIODIQUES
AU-DESSUS DE 5 000 EXEMPLAIRES

tél. (31) 83.74.28

ETAT CIVIL 1977

NAISSANCES

CLEMENT Lionel 27. 1.1977
 KOZAK Alexandre 19. 2.1977
 DEBLED Guillaume 4. 3.1977
 VELASQUEZ Céline 20. 3.1977
 VALETTE Cécile 22. 3.1977
 BOULKROUNE Linda 6. 4.1977
 LEGRAND Véronique 10. 4.1977
 ROY Nathalie 25. 4.1977
 REGNAULT Virginie 7. 5.1977
 ANFRAY Stanislas 12. 5.1977
 KLACZAK Yann 16. 5.1977
 FAISANT Séverine 29. 5.1977
 LEGRAS Sabrina 3. 6.1977
 LIEGARD Sébastien 5. 6.1977
 PIGNOL Erwan 14. 6.1977
 POZNANSKI Nathalie 8. 7.1977
 MARIE Fabrice 9. 7.1977
 SOREL David 11. 7.1977
 DOLLEY Stéphane 13. 7.1977
 BOISSEE Sabrina 19. 7.1977
 TRONCHI Patrick 19. 8.1977
 BEZIER Sylvain 21. 8.1977
 THERESSE Alain 24. 8.1977
 FERREY Vincent 25. 8.1977
 BAZIN Aurélie 29. 8.1977
 DEGOULET Estelle 3. 9.1977
 DUPARD Olivier 3. 9.1977
 FERREY Frédéric 5. 9.1977
 GUILLOU Sandrine 11. 9.1977
 DABANCOURT Sylvain 18. 9.1977
 ISSAMBOURG Sébastien 30. 9.1977
 REMEUR Nathalie 2.10.1977
 DUGARD Vincent 5.10.1977
 VERNON Sandrine 8.10.1977
 DUBOST Fabrice 11.10.1977
 POULINGUE Anne 16.10.1977
 ROSSIGNOL Géraldine 21.10.1977
 LANGLOIS Cédric 6.11.1977
 LELIEVRE Laëtitia 22.11.1977
 BOUFFAY Gaëlle 29.11.1977
 SALMON Anne-Caroline 29.11.1977
 ZENOU Freddy 3.12.1977
 HACHET Jérôme 3.12.1977
 LEMOINE Céline 6.12.1977
 DELMAS Ludovic 9.12.1977
 MAUPAS Vanessa 19.12.1977
 LAMOUREUX Cyril 25.12.1977
 BACON Jérôme 26.12.1977

MARIAGES

JUMEL Philippe, HUBERT Sylvie 12.02.1977
 JANUSKIEWICZ Didier, EURY Chantal 18.02.1977
 PAVAN René, TALLANDIER M.-Madel. 19.02.1977
 RADIGUET Alain, HEROULT Brigitte 5.03.1977
 REGNAULT René, DODIER Martine 11.03.1977
 BOISSEE J.-Claude, LECHEMINANT Syl. 12.03.1977
 TRAVERT dit NERET D., CHAUVIN M. 26.03.1977
 LEVAVASSEUR Joël, PENISSON Cather. 1.04.1977
 BOUTROIS Yves, WOJCIK Gisèle 16.04.1977

GUICHARD Alain, LECLAIR Agnès 30.04.1977
 LEMARCHAND Daniel, THOMAS Nelly 7.05.1977
 PICHON Gilles, LE PAGE Angéla 7.05.1977
 TAISSON Pascal, LUSLAC Monique 7.05.1977
 CRABBE Jean-Marc, GOSNET Evelyne 21.05.1977
 MARIE Claude, FAUCON Betty 4.06.1977
 CHEVAL Guy, ROCTON Marie-Paule 4.06.1977
 VASSE Philippe, FEDORETZ Martine 11.06.1977
 SAVELLI Joseph, VASSEUR Martine 25.06.1977
 BARBE Daniel, VIEL Anita 2.07.1977
 GOUTARD Jean, MAUCORPS Michèle 4.07.1977
 PERNEY Pascal, BRISCOLI Maryse 9.07.1977
 REVET Dominique, VOISIN Marie-Claude 9.07.1977
 CAMPAIN Jean, GANDON Christiane 11.07.1977
 AVICE Daniel, CORDIER Françoise 6.08.1977
 DATIN Yional, ANNE Brigitte 9.08.1977
 CHALABREYSSE J.-L., BESNIER Eve. 13.08.1977
 EICHENDORFF Adam, LE HELLAYE Do., 19.08.1977
 PLANQUETTE Alain, LE METAYER Evel., 27.08.1977
 COLLET Daniel, RICCIARDI Christiane 10.09.1977
 ANGEL dit HUGO Dan., DUCROCQ Mart., 10.09.1977
 VELASQUEZ Patrick, VIVIEN Jocelyne 10.09.1977
 QUESNEL J.-M., LECOURT Jocelyne 10.09.1977
 GUERIN Daniel, LIREUX Régine 17.09.1977
 ROUXEL Guy, BEAUVAIS Anne-Marie 1.10.1977
 MONTERISI Richard, LAGOUGE Ghisl. 12.11.1977
 ALLEMAGNE C., TRAVERT dit NERET S. 19.11.1977
 ALDROVANDI Patrice, LARVOR Josette 26.11.1977
 LECHAT Louis, GUILLEMOT Madeleine 26.11.1977
 SAMSON Emmanuel, VINCELET Béré. 10.12.1977
 MARIE Joël, THOMAS Isabelle 10.12.1977
 CHAMPS Pascal, NICOLLE Béatrice 31.12.1977

DÉCÈS

LAURENT Jeannine, veuve Humpisch 15.01.1977
 RICARD Cécile 1.02.1977
 HARDY Bernard 13.02.1977
 MENDEL Casimir 19.02.1977
 PELCOT Marie 27.02.1977
 BRUNET Gérard 19.03.1977
 SZOSTAK François 20.03.1977
 DESPLAINS Jean 6.04.1977
 JANASZAK Léopold 11.04.1977
 DECLOMESNIL André 18.04.1977
 BOURDET Robert 26.04.1977
 MEHEDIN Claude 29.05.1977
 LAURENT Raymond 31.05.1977
 DEBOUT Solange, épouse Le Monnier 1.06.1977
 PANEK Joseph 2.06.1977
 NIKONOFF Dimitri 10.06.1977
 SALVATORE Filoména, v. Giancaterino 21.08.1977
 PISCART Denise, veuve Besson 16.09.1977
 ULAS Stephan 29.09.1977
 MASSA Bruno 4.10.1977
 BORDES Marie, veuve Lefebvre 15.10.1977
 LIBOIS Richard 11.11.1977
 BOURSIER André 18.11.1977
 ELIE Maurice 25.11.1977
 SOBIESKI Anthony 27.11.1977
 ESSIRARD Armandine, veuve Leyour 7.12.1977

IL FAUT SAVOIR QUE :

- Pour toute intervention concernant le Service « Eaux-Assainissement » (canalisations bouchées ou branchement d'eau potable), il faut s'adresser directement à :

La Compagnie Générale des Eaux
Siège local : 50 rue Victor-Lépine, Caen, tél. 82.01.98

Siège administratif : 161, rue d'Auge, Caen, tél. 84.70.63, B.P. 2032

- Toute personne privée d'emploi, désirant s'inscrire au chômage doit s'adresser directement à l'Agence Nationale pour l'Emploi, (Centre Commercial du Grand Parc à HEROUVILLE-SAINT-CLAIR).

- Les inscriptions ne sont pas encore ouvertes pour les logements de la Résidence des Personnes Agées.
L'information sera donnée ultérieurement.

- Un architecte urbaniste reçoit en Mairie le dernier jeudi de chaque mois, les personnes qui désirent avoir des renseignements (permis de construire, certificats d'urbanisme...).

Prendre rendez-vous en Mairie.

La rémunération de ces consultations est prise en charge par la municipalité.

MÉDECINS DE GARDE DE FEVRIER A MAI

FEVRIER :

5 février - Docteur DESPLANCHES
12 février - Docteur GIMIÉ
19 février - Docteur BEAU
26 février - Docteur MALTRET

MARS :

5 mars - Docteur MANSON
12 mars - Docteur MERCIER
19 mars - Docteur VAUX
26 mars - Docteur VAUX
27 mars - Docteur VAUX

AVRIL :

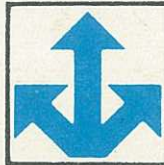
2 avril - Docteur ZENOU
9 avril - Docteur AMIOT
16 avril - Docteur ARDAENS
23 avril - Docteur BEAU
30 avril - Docteur BEAU

MAI :

1 mai - Docteur BEAU
4 mai - Docteur BEAU
7 mai - Docteur COLIN
14 mai - Docteur COLIN
15 mai - Docteur COLIN
21 mai - Docteur DESPLANCHES

sodemaco

14, RUE DE LA LIBERTÉ
B.P. 18
14730 GIBERVILLE



TÉL. 82.34.83

**tous matériaux
de construction
vente au détail**

LE COMPTE SUR LIVRET



CREDIT AGRICOLE

76 bureaux dans le département

GIBERVILLE (Mairie)
le mercredi
de 9 H 30 à 12 H 00

MONDEVILLE
Agence CAEN-EST
36, rue Pierre Curie

uni compo

26, RUE PIERRE-GRINGOIRE 14000 CAEN

TÉL. : 82-13-30

photocomposition

EDITION PUBLICITE REVUES

- catalogues
- recherches graphiques
- maquettes publicitaires
- mise en page et montage
- photogravure

faites
confiance
à une équipe
jeune et
dynamique !

JOURNAUX
REVUES
PERIODIQUES

Société auxiliaire d'entreprises

BASSIN PARISIEN - FLANDRES et NORMANDIE

SUPAEO

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 8 000 000 FRANCS

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

direction régionale
de Normandie

48, rue Léon-Salva
76303 SOTTEVILLE-LES-ROUEN
Tél. : 16-35 / 72.57.03

SOCIÉTÉ D'H.L.M. DU PAYS D'AUGE ET DU LITTORAL

78, rue du Général-Leclerc
14101 LISIEUX
tél. 31.07.68

PRESIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Michel EYMEOD

DIRECTEUR
S. BUHOUR

DIRECTEUR ADJOINT
A. RONNE

| | |
|-------------------------|------|
| Logements gérés | 4300 |
| En cours de réalisation | 350 |
| En projet | 350 |

mulca s.a.

101, avenue de Bobigny, 93130 Noisy-le-sec

meubler, équipement des collectivités



bonafini frères

SOCIÉTÉ BONAFINI - S.A.R.L. AU CAPITAL DE 270 000 F

TRANSPORT ET VENTE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :
TRANSPORT DE CIMENT EN VRAC -

TÉL. : 84.40.34 - 84.42.53

Bureaux : Zone Industrielle de Giberville - CD 230 - 14730 GIBERVILLE

Tous travaux routiers
Terrassement
Assainissement
Revêtements spéciaux
Liants hydrocarbonés



SCREG ROUTES ET TRAVAUX PUBLICS

Siège social : 19, rue Broca - 75240 Paris
Cedex 05
Capital 160 000 000 F

AGENCE de CAEN
B.P. 109 - 14014 CAEN CEDEX
B.P. 7 - 14730 GIBERVILLE
tél:84.71.67